

PREAVIS MUNICIPAL NO 33 / 2020 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Objet: comptes 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes communaux 2019.

Considération sur les comptes de fonctionnement 2019 :

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de recettes de **fr. 10'058.76** contre un excédent de charges de **fr. 186'490.00** prévu au budget.

Ce résultat de fr. 10'058.76 a été obtenu après amortissements d'investissements du patrimoine administratif pour un total de fr. 314'152.80 et amortissement du patrimoine financier pour fr. 30'000.00, des attributions aux fonds et financements spéciaux par fr. 68'757.59 et des prélèvements sur fonds de réserve pour fr. 69'239.96 soit un total de fr. 353'729.19 représentant la marge d'autofinancement, provenant du ménage communal contre fr. 369'522.91 en 2018.

Valeur du point d'impôt :

Pour rappel, voici l'évolution de la valeur de notre point d'impôt par habitant depuis : 2012 Fr. 24.40 – 2013 Fr. 23.50 – 2014 Fr. 25.00 – 2015 Fr. 23.30 – 2016 Fr. 25.50 2017 Fr. 25.60 – 2018 Fr. 26.30 - 2019 Fr. 25.10 (la valeur du point d'impôt par habitant est calculée sur les impôts revenu / fortune des personnes physiques et impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales, y.c. la compensation de l'état pour les personnes morales).

Voici quelques commentaires sur certains montants qui présentent une différence par rapport au budget.

1. Administration générale

102 Municipalité

Une diminution des vacations est à relever par rapport au budget.

110 Secrétariat Municipal, Bourse

 N° 110.3111.00 - Achat mobilier, machines et équipement de bureaux et 110.3111.01 - Achat mobilier informatique

Les montants prévus n'ont pas été utilisés.

N° 110.3186.00 – Primes d'assurances

La franchise d'un sinistre explique le dépassement au budget.

2. Finances

21 Impôts

Impôts conjoncturels (droits de mutations, successions et gains immobiliers). Ces trois impôts totalisent une entrée de **fr. 196'550.00** dont la moitié repart directement à la facture sociale (**fr. 98'275.00**) chiffres de base pour le calcul de la facture sociale 2019. Il y a une forte différence avec le budget mais ces chiffres sont très difficiles à estimer. Le montant de **fr. 56'077.51** du compte N° 210.3301.00 *amortissement du patrimoine financier* correspond à une défalcation d'impôts opérée par le Canton et en partie compensée par le compte N° 210.4090.00 *impôts récupérés après défalcation* pour un montant de **fr. 26'529.05**.

22 Service financier

Les comptes liés à la péréquation et dont le contrôle nous échappe, n'appellent pas de commentaire particulier.

N° 220.3809.01 – Attribution fonds de réserve et N° 220.4659.00 – Autres participations et subventions diverses de tiers

Nous avons reçu un don anonyme de **fr. 50'000.00** pour le City Stade porté au bilan sur un fonds de réserve (N° 9282.009.00).

3. Domaines et bâtiments :

Chiffre 31 Terrains:

N° 310.3140.00 - Entretien terrains

Un montant de **fr. 54'883.70** correspond à l'étude pour la renaturation du Cristallin et l'Etang de la St-Prex. N° 310.4510.00 – *Part et remboursement du Canton* une première subvention cantonale de **fr. 19'827.25** a été reçue et un montant de **fr. 32'300.00** a été provisionné en actifs transitoires.

De cette manière, l'étude n'aura rien coûté à la Commune.

Chantier amélioration des terres humifères

N° 310.3180.00 – Honoraires et prestations de service

Un montant de **fr. 10'080.00** correspondant à des pertes de rendements a été payé par nos soins et a été provisionné en transitoires sur le N° 310.4360.00 - *Remboursement de tiers*. Il sera facturé à l'entreprise Dynaecosol en 2020.

Chiffre 350 Les Pies:

N° 350.3300.00 – *Amortissement du patrimoine financier*

Un amortissement du patrimoine financier d'un montant de **fr. 30'000.00** a été comptabilisé. Le patrimoine financier n'étant pas obligatoirement amorti, le montant n'avait pas été mis au budget.

 N° 350.4271.00 – Location

L'appartement du haut côté Alpes a été occupé de juillet à mi-décembre.

Chiffre 353 Collège:

N° 353.3140.00 – Entretien et travaux du bâtiment

La réfection de la place de jeux prévue au budget n'a pas été faite.

Chiffre 354 Grande salle:

N° 354.3140.00 – Entretien et travaux du bâtiment

Les rideaux de la salle n'ont pas été changés.

Chiffre 356 Eglise:

N° 356.4360.00 − Remboursement de tiers

Suite à l'incendie du 30 septembre, un montant de **fr. 49'000.00** correspondant aux factures payées a été provisionné pour le remboursement de l'ECA.

4. Travaux

Chiffre 43 Routes et chemins:

N° 430.3142.00 – Entretien réseau routier

Le curage des grilles d'un montant de **fr. 8'838.00** prévu initialement au budget dans les comptes épuration a été attribué – comme pour l'année 2018 – dans ce compte.

Les travaux de la route des Gubières ont coûté fr. 10'000.00 de plus que prévus.

N° 430.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

Les honoraires d'un montant de **fr. 32'310.00** concernant la route d'Oulens ont été attribués au compte d'investissement N° 9141.019.00 – *Route d'Oulens/Chavornay* – *RC* 289/303 selon préavis N° 32/2020 du 25.02.2020.

Chiffre 441 Parcs, promenades et cimetière :

Le N° 441.3140.00 – Travaux d'entretien et fournitures

Les travaux prévus au cimetière pour les cyprès, ont été effectués en 2020.

Chiffre 442 FC Bavois:

Le N° 442.3140.00 – Travaux d'entretien et fournitures

La Commune a participé à hauteur de fr. 12'000.00 à l'entretien du terrain A. Le solde du compte correspond à de l'engrais pour fr. 4'358.65 et le reste pour l'entretien des tondeuses.

N° 442.3901.00 – *Imputations internes* – *employés communaux*

Malgré l'achat des tondeuses automatiques en 2018, il s'est avéré que ces machines n'ont pas donné entière satisfaction et que nos employés communaux ont passé plus d'heures que prévu à travailler pour les terrains de sport.

Chiffre 46 Egouts et épuration:

N° 460.3144.01 – Démontage ancienne STEP

Le démontage de l'ancienne STEP a coûté moins que prévu au budget.

N° 460.3185.00 – Honoraires et prestations de service

Une fuite dans une chambre d'eau de la Commune (STAP) a mis en risque les installations ferroviaires environnantes. Montant facturé pour la surveillance durant les travaux par les CFF pour la somme de **fr. 4'567.80**.

N° 460.3311.00 – Amortissement patrimoine administratif

L'amortissement de la STEP de Chavornay pour un montant de **fr. 4'607.40** supérieur au budget.

Chiffre 72 Prévoyance sociale:

N° 720.3510.40 – Loi accueil de jour des enfants (LAJE – AJOVAL)

Décompte de l'AJOVAL. Un total de fr. 128'519.83 à notre charge contre fr. 185'500.00 prévus au budget.

N° 720.3510.41-44-45 décompte de l'UAPE Les Pies – Les Corbeaux – Ste-Claire : Un montant de **fr. 118'362.89** à notre charge contre **fr. 135'000.00** initialement prévus.

N° 720.3510.46 – Réfectoire

La part communale au réfectoire de Chavornay mis en place à la rentrée du mois d'août 2019 pour un montant de **fr. 6'356.02**.

Facture sociale

Contrairement au budget, un montant de **fr. 35'244.00** a été provisionné au compte N° 720.3520.02. En effet, les impôts conjoncturels étant supérieurs de **fr. 100'550.00** par rapport au budget, notre participation à la facture sociale est plus importante.

Chiffre 73 Santé publique :

Pour rappel, l'année 2019 est la dernière où les communes doivent financer l'AVASAD.

Chiffre 81 Service des eaux:

N° 810.3120.00 – Eau, énergie, combustible

Lors de l'établissement du budget, nous avons omis de mettre la consommation électrique de la station de pompage se montant à **fr. 10'201.60** et celle des réservoirs à **fr. 8'355.74**.

N° 810.3140.00 – Travaux d'entretien et rénovation du réseau

Diverses fuites et interventions sur vannes AIAE font que ce compte dépasse largement le budget prévu.

N° 810.3180.00 – Honoraires et prestations de service

La convention puits des Planches et l'assistance technique SIT ont été imputées dans ce compte.

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2019.

Conclusion:

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal,

- > vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- > ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

Décide:

- D'approuver les comptes de l'exercice 2019 et de lui en donner décharge
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Secrétaire

Thierry Salzman

Carole Pose

Bavois, le 30 juin 2020

Considération sur les comptes d'investissement 2019 :

STEP de Chavornay - Nº 9141.000.00

Un montant d'investissement de **fr. 12'607.40** a été payé à la Commune de Chavornay pour le solde au 30 septembre 2019. Pour rappel ; les travaux sont terminés. Un amortissement de **fr. 42'007.40** pour un solde au bilan au 31.12.2019 de **fr. 1'148'000.00**

Préavis no 35/2015 du 27.10.2015

Apport de matériaux terreux – N° 9141.004.01

Des honoraires pour un montant de **fr. 29'165.40.** Un amortissement de **fr. 5'965.40** pour un solde au bilan au 31.12.2019 de **fr. 23'200.00**. Préavis no 23/2018 du 12.11.2018

Route d'Oulens - Chavornay - RC 289/303 - N° 9141.019.00

Des honoraires pour un montant de **fr. 32'759.65** et le remplacement de luminaires pour **fr. 4'846.50**. L'amortissement interviendra à la fin des travaux. Préavis no 32/2020 du 13.01.2020

Collège – agrandissement du bâtiment scolaire - N° 9143.002.02

Des honoraires pour un futur agrandissement du bâtiment scolaire pour un montant de **fr. 14'100.00**.

La Municipalité a pris la décision d'amortir ce montant sur 5 ans à partir de 2020.